

## Journée internationale de lutte pour les droits des femmes 8 mars, jours de fête



En 1988, à l'initiative de quelques militantes, un groupe de travail s'est constitué à l'Union locale CGT de Morlaix, avec comme objectif de célébrer chaque année le 8 mars par une soirée à la fois récréative et militante, relatant par le théâtre et la chanson la condition et les luttes des femmes à diverses époques, mais en faisant le lien avec leurs revendications du présent. Quand le 8 mars est aussi une fête...

Lire pages 4 et 5

### Sommaire



Biographie :  
Joseph Argouarc'h

Page 2

Dans les mines, une  
grève des femmes  
au XVIII<sup>e</sup> siècle

Page 3

Dockers ouvriers  
poissonniers  
du Pays bigouden :  
l'époque  
du non-droit

Pages 6 et 7

#### Lectures

- « Requiem pour  
une république »
- « Commune(s)  
1870-1871 »

Page 8

# Biographie

## Joseph Argouarc'h



*Secrétaire général de la mairie de Concarneau de 1939 à 1974, Joseph Argouarc'h, membre du Parti communiste, fut élu au conseil municipal en 1977. Elu maire de la ville en 1980, il occupa ce poste jusqu'en 1983.*

**Joseph Argouarc'h (1915-1997) a marqué par sa vie militante l'histoire de la CGT, à Concarneau et dans le Finistère.**

A la Libération, en 1944, il reconstitua le syndicat CGT des communaux de Concarneau et en devint le secrétaire. Il fut aussi membre fondateur du syndicat national des cadres des services de la fonction publique et de santé CGT, responsable de l'Union locale CGT de Concarneau.

Membre de la Commission administrative de l'Union départementale CGT du Finistère, il fut élu au bureau lors du 8<sup>e</sup> congrès de l'UD à Douarnez des 21 et 22 novembre 1953, et fut réélu jusqu'au 11<sup>e</sup> congrès de l'UD, tenu à Pont-de-Buis les 28 et 29 mai 1960.

Joseph Argouarc'h s'impliqua fortement dans la création de la Sécurité sociale, et, à Brest, en juin 1948, il fut désigné pour présenter un exposé sur la Sécurité sociale lors du congrès de l'Union départementale du Finistère. Présenté en avril 1947, sur la liste CGT, aux élections au conseil d'administration de la caisse de sécurité sociale du Sud-Finistère il en fut membre jusqu'en 1978. De 1950 à 1962 il en occupa la vice-présidence puis la présidence. Il fut aussi président de l'URSAFF.

### Dans la Résistance

Secrétaire général de la mairie de Concarneau de 1939 à 1974, Joseph Argouarc'h eut pendant les années d'occupation une action parfois déterminante au sein de la Résistance, en tant que membre du réseau « Vengeance ».

Membre du Parti communiste auquel il avait adhéré en 1937, Joseph Argouarc'h en fut un actif militant.

En mars 1977 il fut élu au conseil municipal sur la liste d'union de la gauche conduite par Robert Jan, dont il devint le premier adjoint. En 1980, après la démission de celui-ci pour des raisons de santé, il fut élu maire de Concarneau, poste qu'il occupa jusqu'aux élections de 1983.

Sous son mandat furent créés le centre de loisirs et des classes de neige, construits le foyer-logements pour personnes âgées et la maison de cure, mis en place le quotient familial. Il fut président en tant que maire des jumelages de Concarneau avec Senne et M'bour. Il était également membre de la Fédération mondiale des villes jumelées.

### « Homme de conviction, de parole et de confiance »

Lors de ses obsèques, Jean Bottereau, responsable de l'union locale CGT, rappela « son souci de développer la santé et la solidarité au delà du simple soin par la prévention », son attachement à la paix : « homme de conviction, de parole et de confiance, tu savais encourager et aider ceux qui prenaient place à tes côtés pour amplifier ton combat pour l'homme et le progrès ».

#### Sources :

- Le Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social
- Journal Le Télégramme, 12 mai 1997



# Mines de Poullaouen et Locmaria-Berrien

## *La première grève des femmes*



(Laveries de Poullaouen, d'après un dessin de madame C. P.)<sup>1</sup>

L'exploitation des gisements de plomb argentifère de Poullaouen et Locmaria-Berrien par la compagnie de Basse Bretagne en 1732, fut effective dès 1734 après d'importants travaux. Le minerai, extrait du sous-sol était lavé et trié par des femmes, dans les deux communes, puis fondu à Poullaouen. L'argent était acheminé jusqu'à l'Hôtel des monnaies, à Paris, qui en tirait un profit substantiel. Le plomb était utilisé dans les ports militaires de Brest et Lorient ou acheminé à Rouen depuis le port de Morlaix.

Rapidement les mines prennent de l'ampleur : de moins de 100 ouvriers en 1734, on en dénombre 2 000 entre 1760 et 1790. Elles deviennent la deuxième entreprise de Bretagne, après l'arsenal de Brest et la première entreprise métallurgique de France.

Les mines faisaient vivre tout le territoire allant d'Huelgoat jusqu'à Poullaouen. Les ouvrières et ouvriers sont tous (ou presque) recrutés localement, la maîtrise et les techniciens sont Allemands, Suisses ou Gallois .

### La vie des salariés

La qualification est très inégale. Certains

*En 1767, les femmes ouvrières, qui triaient et lavaient le minerai de plomb, se mirent en grève contre une décision de réduction de salaire. Après six semaines d'arrêt de travail, elles obtinrent gain de cause. (illustration DR)*

métiers demandent une formation technique assez poussée, d'autres non.

Les salaires (bas) sont payés soit au temps (salaires à la semaine), soit à la tâche (10% des ouvriers), en fonction de la « toise » de galerie percée ou du poids de minerai fourni aux fonderies. Ils sont amputés d'un prélèvement pour alimenter « la boîte des invalides », prémices d'un système de prévoyance.

Le travail est insalubre et dangereux à des degrés divers : froid pour le tri fait par les femmes et les enfants, gaz sulfureux, flaques d'eau, manque d'air et danger d'éboulement au fond.

Il en résulte des maladies professionnelles dont le saturnisme et la plus fréquente : la tuberculose. A ces maladies s'ajoutent les accidents du travail causant de nombreux décès. On peut estimer globalement un chiffre d'une cinquantaine de décès entre 1740 et 1792.

La durée du travail est différente selon les risques encourus : huit heures pour les plus exposés et de huit heures en hiver à 16 heures en été pour les autres salariés.

### La première grève ouvrière féminine en France

Beaucoup de salariés sont des paysans considérant le travail à la mine comme une activité secondaire. Il y a donc très peu de luttes ouvrières.

Quelques conflits éclatent cependant dont le plus long et le plus original pour l'époque. En 1767 la direction veut réduire les salaires des femmes de Poullaouen pour les aligner sur ceux - plus faibles - des femmes de Locmaria-Berrien. Elles se mettent en grève. La compagnie est, au départ, ironique et méprisante à l'égard des grévistes, parce que ce sont des femmes. Elle considère leur mouvement comme « un caprice ». Elle compte même sur les hommes pour convaincre leurs épouses de reprendre le travail. Au bout de six semaines, elle est contrainte de céder.

Le Finistère a donc connu la première grève féminine de France et sans doute même d'Europe

# Journée Internationale des Femmes

## *Les « 8 mars » festifs des militantes de Morlaix*

La décision de célébrer le 8 mars à l'UL de Morlaix n'est pas le fruit du hasard. C'est d'abord la conséquence du travail réalisé par la CGT et ses syndicats auprès des femmes salariées dans les années 70-80 pour les inciter à se syndiquer, exprimer des revendications communes à tous mais aussi leurs besoins spécifiques dans la vie professionnelle et familiale, à lutter, à prendre des responsabilités dans les organisations.

### « Antoinette » source d'inspiration

Ce travail a été effectué entre autres par le magazine mensuel syndical féminin « Antoinette » (parution 1955-1989) avec ses articles sur l'égalité salariale, l'accès à une qualification professionnelle, à la contraception, l'ouverture de crèches, la place des femmes dans la société, etc. ainsi que des rubriques sur la condition féminine à travers l'histoire et les pays. Une vente de masse de ce magazine CGT chaque 8 mars avait aussi contribué à populariser la Journée Internationale des femmes.

Ces actions trouvèrent un écho particulier à Morlaix où plusieurs entreprises ou services comprenaient un grand nombre de femmes et donc de syndiquées (hôpital général et hôpital psychiatrique, communaux, manufacture des tabacs, électronique, commerces, etc.) dont certaines participaient également à la vie de l'union locale.

### Soirées récréatives et militantes

En 1988, à l'initiative de quelques militantes, un groupe de travail s'est constitué avec comme objectif de célébrer chaque année le 8 mars par une soirée à la fois récréative et militante, relatant par le théâtre et la chanson la condition et les luttes des femmes à diverses époques, mais en faisant le lien avec leurs revendications



*En 1988, l'histoire de la Commune de Paris est le thème retenu pour cette première journée du 8 mars sous le signe du théâtre et de la chanson. D'autres spectacles, séances de cinéma, conférences, suivront jusqu'en 1999. (photo archives IHS 29)*

du présent. Aux femmes se sont joints rapidement des camarades masculins aux talents d'acteur ou de chanteur.

### Recherches historiques, écriture, couture, décors

Les participants, venant de divers secteurs professionnels, firent appel à toutes les compétences pour réaliser les décors, les costumes, faire des recherches historiques et iconographiques, écrire les dialogues des pièces de théâtre ou saynètes à partir des événements connus, sélectionner les chansons révolutionnaires ou variétés populaires, assurer la communication (tracts, presse, affiches, etc.). L'entrée devait être gratuite avec accès à une buvette payante ainsi que la restauration quand le spectacle s'accompagnait d'une « soirée-crêpes ».

Il fallait aussi se renouveler et chaque année trouver un thème ou une formule nouvelle, afin de ne pas lasser les spectateurs, même si le public, majoritairement militant, était acquis d'avance.

Il y eut des soirées plutôt « théâtre », d'autres « cabaret et chansons ». Quant aux lieux utilisés pour les spectacles, il s'agissait de salles mises à disposition par des établissements sociaux-culturels de Morlaix ou Saint-Martin-des-Champs (MJC, centres de loisirs), parfois à la Maison du Peuple.

La première séance eut donc lieu le 8 mars 1988 avec comme thème « La Commune de Paris » et mettant en valeur le personnage emblématique de Louise Michel, exemple de militante révolutionnaire et féministe. Actrices et acteurs, chanteuses et chanteurs, en costumes « 19<sup>ème</sup> siècle » du peuple des faubourgs parisiens se succédèrent sur la scène, agitant des drapeaux rouges, alternant dialogues et chants révolutionnaires ou populaires comme « Le drapeau rouge », « La canaille », « Le Temps des cerises ».



Pour 1989, le thème était tout trouvé avec le bicentenaire de la Révolution Française. Pour un spectacle « Bleu, blanc, rouge », les « sans-culottes » se retrouvèrent sur scène avec les femmes du peuple vêtues de jupes longues rayées bleues ou rouges, corsages et bonnets blancs, châles sur les épaules, ou pour certaines, supposées symboliser la Révolution ou la Liberté, une longue tunique blanche de style « antiquité grégoromaine » à la mode de cette fin 18<sup>e</sup> siècle. Les chants révolutionnaires alternaient avec les dialogues : « Ça ira », « La Carmagnole », « La Marseillaise », « Le bonnet de la liberté », « Les sans-culottes ».

### « De 1944 à nos jours »

Autre exemple : le spectacle du 8 mars 1996, dans une salle de la Maison du Peuple de Morlaix, avait pour thème « De 1944 à nos jours » avec un ou deux chants populaires illustrant chaque période ou événement : le « Chant des Partisans », « Nuit et Brouillard » pour la fin de la guerre ; « Fleur de Paris » pour la Libération.

La participation des femmes pour la première fois à un scrutin (municipales du 29 avril 1945), après leur droit de vote obtenu en 1944, donnait lieu à un sketch : dans la salle de la mairie d'une commune rurale bretonne, une jeune fille et sa mère, en coiffes et costumes bretons, se présentaient, plus ou moins embarrassées pour exercer leur nouveau devoir de citoyennes.

La chanson de Serge Gainsbourg « Le poinçonneur des Lilas » symbolisait la vie monotone de certains salariés, tandis que les guerres coloniales (Indochine puis Algérie) étaient évoquées par « La Tonkinoise » et « Le déserteur ». « La Montagne » de Jean Ferrat décrivait la désertification des campagnes et les HLM des banlieues-dortoirs. Quant aux espoirs de mai 68 puis de 1981, ils s'exprimaient dans « Le Chiffon rouge ».



« Antoinette », magazine mensuel de la CGT en direction des femmes, a joué un rôle important dans l'émancipation des syndiquées. Sa parution dure de 1955 à 1989.



Cette célébration du 8 mars à l'UL de Morlaix dura environ dix ans. L'avant-dernier spectacle fut la présentation du

film américain « Julia », de Fred Zinnemann qui relate la vie, durant l'entre-deux-guerres, de deux intellectuelles américaines (jouées par Jane Fonda et Vanessa Redgrave) aidant les résistants allemands et autrichiens à lutter contre l'arrivée du nazisme. Quant à la dernière séance, plus originale, elle était consacrée aux récits des voyages effectués par trois militantes morlaisiennes parties seules : l'une en Algérie et dans ses espaces sahariens ; l'autre en Inde ; la troisième en Afrique subsaharienne. Il s'agissait de montrer que les femmes aussi peuvent voyager hors des sentiers battus...

### Des femmes responsables de syndicats

Le programme des deux dernières séances fut donc plus modeste, par manque de participants volontaires pour un long travail de préparation, et la série des spectacles du 8 mars s'arrêta là. L'opération ne fut ni reprise ni poursuivie dans les années 2000. Pourquoi ? Parce que plusieurs animatrices de l'équipe, ayant plus de responsabilités syndicales, étaient moins disponibles ? Parce que les revendications spécifiques aux femmes étaient mieux connues et mieux défendues par les syndicats, les femmes syndiquées elles-mêmes prenant davantage de responsabilités dans les organisations ? La preuve : à certaines périodes de ces années 2000, plusieurs des gros syndicats du pays de Morlaix ont été dirigés par des femmes ! Ce fut le cas de l'hôpital, des communaux de Morlaix et de Saint-Martin-des-Champs, du Télégramme, de l'hypermarché Géant, entre autres. Les commémorations du 8 mars durant les années précédentes avaient peut-être porté leurs fruits...

# Dockers ouvriers poissonniers du Pays bigouden

## *Les ouvriers (oubliés) de la nuit*

« Il faut arriver à ce que les ports de pêche (bigoudens) ne soient plus des zones de non droit ... ».

C'est Alain Le Quellec, du syndicat CGT des dockers, qui le dit. Ce constat, fait en 1999, traduit une situation injuste, complexe, qui a duré plusieurs décennies pendant lesquelles les dockers ouvriers professionnels du Pays bigouden ont été ignorés, méprisés, exploités par leurs employeurs.

Cet article écrit, grâce aux archives de l'Union locale CGT du Pays bigouden, à Pont-l'Abbé, est l'occasion de remettre à l'honneur ces ouvriers de la nuit, qui perdront leur titre de docker au cours de leur histoire.



*En décembre 1985, les responsables CGT des dockers viennent de prendre la décision de faire grève dans les trois ports bigoudens : Le Guilvinec, Saint-Guérolé et Loctudy. (photo DR)*

### Exclus des garanties de la profession de docker

« Tout docker se rend le matin et en début d'après-midi, au Bureau central de la main-d'oeuvre (BCMO) de son port, lieu qui met en relation dockers et maintenance, où il embauche en fonction du trafic. Mais la loi du 6 septembre 1947 lui apporte une garantie de rémunération en cas d'inemploi, situation fréquente puisque les trafics maritimes sont, par nature, soumis à fluctuation ».

Mais les dockers ouvriers poissonniers des ports de pêche qui débarquent et trient le poisson (deux fonctions pour un seul métier) à l'arrivée des bateaux en sont exclus, ainsi que le souligne un arrêt de la Cour de Cassation du 6 avril 1967.

« Nous ne sommes pas des dockers, car nous n'avons pas le même statut. En cas de mauvais temps ou quand les marins font grève, les bateaux ne sortent pas. Pour nous, ça veut dire pas de salaire... ». Les dockers sont connus pour la puissance de leur syndicat, en nombre (plus de 6 000 adhérents) et en capacité de mobilisation.

Les dockers ouvriers poissonniers n'ont pas cette chance, ils forment un groupe

minoritaire (à peine 300, dispersés sur plusieurs ports), et sont dépourvus de convention collective.

La précarité de l'emploi, des rémunérations salariales, de leur couverture sociale, ajoutée aux conditions de travail difficiles (froid, courants d'air, travail de nuit) sont le lot permanent de ces travailleurs fantomatiques.

### Trois syndicats à Saint-Guérolé, Loctudy, Guilvinec

En 1970, dans le pays bigouden, ils sont organisés en trois syndicats CGT, à Saint-Guérolé, Loctudy, Guilvinec, chacun ayant environ une vingtaine d'adhérents. Sauf à Lesconil, où les dockers ouvriers poissonniers sont salariés de la CCI, donc protégés statutairement, les dockers ouvriers poissonniers bigoudens, payés à la vacation, sont, de fait, régulièrement sous-payés par leurs employeurs regroupés en Assodepo (constitués par les patrons des chalutiers qui en sont les propriétaires) et gérés par l'ingénieur en chef de la Chambre de Commerce. Ceux-ci restent sourds à leurs multiples revendications.

### 1970 : une longue liste de revendications

Dans un courrier daté du 13 octobre 1970, Maurice Ravasco, en charge, au niveau de l'UL CGT du Pays Bigouden, des problèmes liés à la pêche et aux ports, écrivait à l'ingénieur en chef pour demander, au nom des ouvriers poissonniers du quartier du Guilvinec, la tenue d'une « commission paritaire pour les trois ports afin d'uniformiser les revendications qui sont :

- application des avantages dockers (y compris du salaire garanti),
- application des jours fériés,
- paiement des heures de délégués,
- mise en oeuvre d'une Caisse d'oeuvres sociales,
- réduction du temps de travail,
- godaille de déplacement,
- grille d'effectif,
- vestiaire approprié,
- retraite complémentaire ».





En 1976, au cours d'une assemblée générale à l'Union locale CGT de Pont-l'Abbé : Lisette Salmon, docker à Loctudy, Yvette Stephan, docker à Saint-Guérolé et Jean Trebern, docker au Guilvinec. (photo DR)

En 1971, les dockers ouvriers poissonniers continuaient à mettre la pression. Ils interviennent au congrès de l'UL CGT. Yvette Stephan, secrétaire des dockers ouvriers poissonniers de Saint-Guérolé, multiplie les démarches auprès de l'ingénieur en chef qui « en a plein les oreilles des histoires de salaire dans les ports ».

En 1972 ils écrivent une lettre aux patrons, et ajoutent aux revendications précédentes, la création d'un Comité d'Hygiène et Sécurité.

En 1973, Yvette Stephan fait intervenir la Fédération CGT des Ports & Docks, avec des résultats positifs : « On peut vraiment vous remercier d'avoir fait cette démarche auprès de l'ingénieur. Depuis plus de problèmes, plus de discussions, on avance sans histoires ».

Dix ans plus tard, changement de ton. Le 9 février 1983, La Fédération Nationale des Ports et Docks CGT déclarait : « Pour les ports des Pays Bigoudens, la situation sociale des travailleuses et des travailleurs de ces ports est lamentable... Il est grand temps que ces travailleuses et travailleurs voient sur le plan des salaires,

des congés payés, des repos compensateurs, de la prévoyance, etc. l'application des accords portuaires ».

### 1985 : mobilisations en série

Pétition, courrier au préfet, grève, interventions diverses, marquent une période d'intenses mobilisations.

Ainsi Ronan Spagnol, lors d'un meeting à Bayonne en 1985, puis à la 13<sup>e</sup> conférence des ports de pêche de la même année, déclarait : « Les ports bigoudens, ports poissonniers, ne travaillant que de nuit au déchargement et au tri du poisson, sont gérés par des Assodepo. Ces Assodepo sont vieilles de 20 ans. En 20 ans rien n'a bougé. Nous nous trouvons en 1985, sans statut social, sans garantie en cas de maladie, accident, invalidité et retraite ».

En décembre, à la suite de réunions infructueuses à la préfecture de Quimper, 76 dockers ouvriers professionnels se mettent en grève pour la première fois depuis plus de 15 ans, pour exiger encore et toujours un statut social pour sécuriser leur problème d'intermittence et les sortir ainsi de la précarité.

Thierry Tanneau, responsable CGT (Le Télégramme du 10 décembre) a bien conscience que « la bagarre sera longue et hasardeuse, car l'interprofession maritime est contre ».

En 1992 la loi Le Drian remplace la loi de 1947. Les ouvriers dockers bénéficieront d'une convention collective nationale. Une procédure est engagée pour l'application de la convention aux ouvriers poissonniers. « S'il existe des accords locaux dans les ports, les ouvriers poissonniers n'ont pas de statut et ne bénéficient pas des avantages en matière de maladie, prévoyance, chômage, retraite... ». Le 18 janvier 2002, soit dix ans plus tard, des négociations étaient entamées pour les ports bigoudens.

De 2010 à 2014, tour à tour, les Assodepo de Loctudy, de Saint-Guérolé, du Guilvinec, mettront la clef sous la porte avec leurs salariés. Les dockers ouvriers poissonniers solliciteront le Conseil des Prud'hommes et obtiendront réparation sur la requalification des contrats verbaux en CDI, ainsi que de substantielles indemnités pour les plus anciens.

## Dans les coulisses des années noires

Automne 1959. L'élimination d'un avocat algérien lié au FLN vire au carnage. Toute une famille est décimée. Aimé de la Salle de Rochemaure charge Antoine Carrega, ancien résistant de son réseau mais aussi voyou corse qui a ses entrées dans le Milieu, d'enquêter sur les meurtres de sa fille, ses petits-enfants et son gendre. Sirius Volkstrom, ancien collabo devenu exécuteur des basses oeuvres du pouvoir, est lui aussi à la poursuite du tueur qu'il était censé neutraliser pour le compte de Jean-Paul Deogratias, fonctionnaire et bras droit du préfet Maurice Papon. Sur le lieu du crime, Sirius a récupéré des documents estampillés secret-défense dont il peine à comprendre le sens et les enjeux, mais qu'il compte bien utiliser à son profit. Luc Blanchard, jeune flic naïf affublé d'un vieil acolyte alcoolique, est chargé de mener une enquête manipulée dès le début par la préfecture.

Leur traque va amener ces trois hommes aux caractères et aux convictions radi-

calement différentes à se croiser, à s'opposer un temps puis, contre toute attente, à s'allier contre une manipulation politique d'envergure.

Thomas Cantaloube nous invite dans les coulisses du pouvoir de ces années noires et fouille les poubelles du gaullisme. Magouilles politicardes sur fond de politique colonialiste, collusions nauséabondes, le socle républicain en sort passablement fêlé.

*Date de publication : 2019*

*Genre : roman policier historique*

*Éditions Série noire Gallimard. 21 €.*

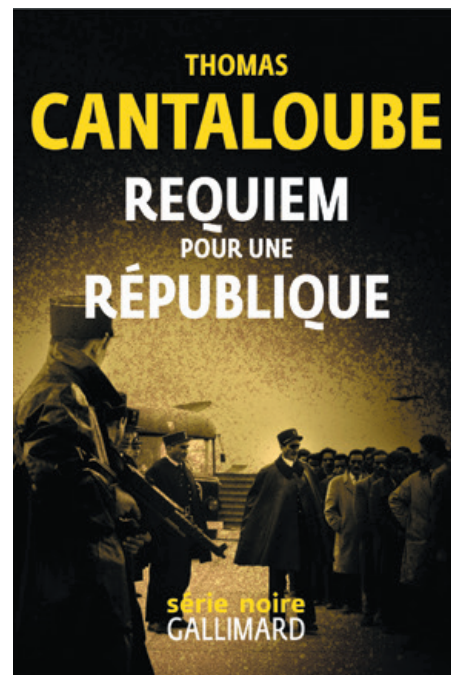
*Peut être emprunté dans de nombreuses médiathèques*

### L'auteur

Thomas Cantaloube est un journaliste et écrivain français.

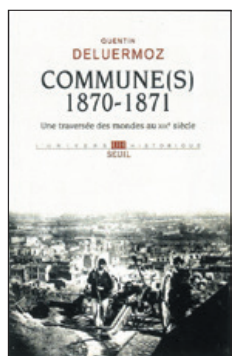
Diplômé de Sciences-Po Paris (1992) et du Centre de formation des journalistes (1995), il commence sa carrière aux Cahiers du cinéma.

En 1997, il s'installe à Los Angeles en tant que journaliste pigiste. Là, il col-



labore aux Cahiers du Cinéma, à La Tribune, à L'Événement du jeudi, à BFM, à Croissance, à RAGE et à L'Humanité, dont il devient le correspondant aux États-Unis. Il est grand reporter au pôle international de Médiapart depuis 2008. « Requiem pour une République » est son premier roman.

## La Commune de Paris à travers le monde



En s'appuyant sur les archives diplomatiques et le dépouillement de la grande presse internationale, Quentin Deluermoz fait revivre la réception de la Commune dans les capitales étrangères. Les lectures de la Commune alimentent dans chaque pays des débats contradictoires.

Ainsi, aux États-Unis, les démocrates, plutôt favorables et les républicains, résolument hostiles, s'affrontent sur le sens à donner à l'événement parisien.

Un livre vif et stimulant.

*Commune(s), 1870-1871.*

*Une traversée des mondes au XIX<sup>e</sup> siècle.*

*Paris, Le Seuil, 2020, 449 pages, 25€.*

## Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2021 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom .....

Adresse .....

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.